



Programme d'intervention à l'autodétermination

OBJECTIFS

Former à un programme d'intervention à l'autodétermination :

- Décrire le programme de l'atelier à l'autodétermination,
- Aménager un contexte favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées,
- Mettre en place un atelier à l'autodétermination.

POUR QUI ?

1 salarié et 7 travailleurs.

PRÉ REQUIS

Avoir bénéficié d'une sensibilisation à l'autodétermination.

NOMBRE DE STAGIAIRES

2 à 8 personnes maximum.

DURÉE

2 jours / 14 heures.

COÛT

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe, etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

MOYENS D'EVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Evaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Evaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.



Intra



PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).

Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

Co-animation de l'atelier avec le consultant-formateur en 4 demi-journées ou 2 journées comportant les séquences suivantes :

- mes droits et mes devoirs / mes envies / mon projet / mes forces et faiblesses / mes freins ;
- mes facilitateurs dans mon environnement / mes solutions à mes obstacles / mes étapes vers mon projet.

Analyse systémique de la mise en pratique de la co-animation.

Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANT

Formateur, consultant, expert handicap